

FORMATION COOPÉRATIVES AGRICOLES



INCOGRAIN VS GAFTA LES CONTRATS A L'EXPORT

OBJECTIFS

- > Savoir apprécier ce qui différencie les contrats INCOGRAIN des contrats GAFTA
- > Connaître les principaux contrats GAFTA utilisés à l'international
- > Pouvoir gérer l'exécution d'un contrat GAFTA ou INCOGRAIN

PUBLIC

- > Services exécution
- > Services commerciaux des coopératives agricoles

INTERVENANT
Maryse CASSAN, avocate

DATE ET LIEU

12 et 13 Octobre 2017
Services Coop de France,
Paris 11ème

PRIX

1060 € HT / session
(Frais de déjeuner de sus)

